

04-71

Pour diffusion immédiate
Le 16 juin 2004

**LA VÉRIFICATION JETTE DES BASES SOLIDES ASSURANT LE
RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE
ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL**
Le gouvernement mettra en oeuvre les recommandations faites

TORONTO – La vérification externe de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), rendue publique aujourd'hui, jette des bases solides qui assureront la revitalisation de l'organisme afin qu'il réponde mieux aux besoins des travailleurs blessés et des employeurs, a déclaré le ministre du Travail, Chris Bentley.

« La vérification soulève des questions préoccupantes sur les pratiques de gouvernance, de contrôle et de responsabilisation de la CSPAAT et identifie les secteurs d'amélioration. Nous donnerons suite aux recommandations de la vérification, a précisé M. Bentley. Cela dit, il est indiqué dans la vérification que le personnel a à coeur l'excellence du service. »

La vérification traite d'un certain nombre de préoccupations soulevées par des travailleurs blessés et par des groupes d'employeurs. Les recommandations qu'elle renferme jettent des bases solides qui assureront le renouvellement de la CSPAAT et garantiront que les primes des employeurs sont utilisées de manière efficace en vue de fournir des programmes qui bénéficient aux travailleurs.

« Nous planifions de réorganiser la structure de gouvernance de la CSPAAT afin d'obtenir des résultats, d'avoir une représentation solide et d'assurer une administration efficace, a ajouté M. Bentley. Le gouvernement nommera sous peu un président, un président du conseil d'administration et des membres supplémentaires au conseil d'administration une fois qu'il aura identifié les candidats qui seront le plus en mesure de mettre en oeuvre les recommandations de la vérification et d'assumer des rôles précis de gouvernance. »

Le gouvernement veillera à ce que les questions soulevées dans la vérification soient traitées immédiatement. Selon les recommandations du directeur général de la vérification interne du gouvernement, il y aura une vérification de suivi l'an prochain afin de s'assurer que les recommandations de la présente vérification ont bel et bien été mises en oeuvre.

La CSPAAT est un organisme indépendant du gouvernement provincial responsable du système de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail en Ontario. Elle gère un actif de plus de 11 milliards de dollars au nom des travailleurs et des employeurs. Le 12 février 2004, M. Bentley avait commandé une vérification externe qui avait pour objectif d'évaluer divers aspects de la CSPAAT et de formuler des recommandations appropriées.

Renseignements :
Peter Fitzpatrick
Bureau du ministre
416 326-7710

Sylvie Laliberté
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

Pour de plus amples renseignements, consultez www.gov.on.ca/lab/